
Pour diffusion immédiate

Lancement des Laboratoires Nucléaires Canadiens

Chalk River (Ontario), le 30 octobre 2014 – Nous sommes heureux d’annoncer que, le 3 novembre prochain, Énergie atomique du Canada limitée (EACL) lancera les Laboratoires Nucléaires Canadiens (LNC), une filiale à cent pour cent. Il s’agit d’une étape importante de la restructuration d’EACL qui aura pour effet de revitaliser le principal organisme du Canada voué aux sciences et à la technologie nucléaires.

« Nous vivons une période intéressante dans l’industrie nucléaire du Canada, a déclaré Robert Walker, président-directeur général. C’est aussi une période importante pour nos collectivités d’accueil dans la vallée de l’Outaouais, à Pinawa et à Port Hope, dont nous apprécions grandement l’intérêt et l’engagement qu’elles continuent de manifester envers notre projet de restructuration. »

L’organisme compte un effectif d’environ 3 400 personnes dans 12 emplacements au Canada. Le siège social et les principales opérations de recherche et de développement resteront aux Laboratoires de Chalk River, dans la vallée supérieure de l’Outaouais. Les LNC continueront de former des personnes hautement qualifiées. Ils seront une source d’emplois hautement spécialisés et contribueront grandement aux retombées économiques locales dans les collectivités où ils ont une présence.

Le Canada a contribué à bâtir l’industrie nucléaire mondiale et a créé une plateforme unique pour la production d’électricité, qui a pour nom « CANDU ». « Même s’ils sont un nouvel organisme, les LNC prennent appui sur une société d’État qui s’est taillée une solide réputation sur plus de six décennies dans le domaine des sciences et de la technologie nucléaires de pointe, a ajouté M. Walker. Ce nouveau modèle de fonctionnement exploitera les nouveaux débouchés commerciaux et le style de gestion du secteur privé afin d’amorcer une nouvelle ère très prometteuse. »

À compter de maintenant, les LNC mettront l’accent sur les mandats clés suivants :

- Gérer les responsabilités liées aux déchets radioactifs et aux travaux de déclasserment qui se sont accumulées pendant plus de 60 années de recherche et de développement nucléaires dans les Laboratoires de Chalk River et de Whiteshell.
- Veiller à ce que les capacités et les connaissances en technologie et en science nucléaire de calibre mondial du Canada viennent toujours à l’appui du gouvernement fédéral en ce qui a trait à ses rôles et à ses responsabilités nucléaires, qu’il s’agisse de la protection de la santé et de la sécurité publique ou de la protection de l’environnement.
- Fournir un accès à l’industrie, sur une base commerciale, en vue de répondre à son besoin d’expertise approfondie en matière de technologie et de science nucléaires.

Contexte de la restructuration

En 2013, le gouvernement du Canada annonçait son intention de mettre en œuvre un modèle d'organisme gouvernemental exploité par un entrepreneur (OGEE) pour la gestion des Laboratoires nucléaires d'EACL. Le processus visait à créer de la valeur et à réduire les coûts et les risques pour les contribuables, tout en permettant à EACL de continuer d'exécuter son mandat principal.

La mise en œuvre du modèle OGEE est fondée sur deux étapes. La première étape constitue la création des LNC à titre de filiale d'EACL, organisme qui sera en grande partie administré au moyen des systèmes de gestion et de l'effectif qui étaient en place à EACL. Au moment de leur établissement le 3 novembre 2014, les LNC assumeront la pleine responsabilité des opérations quotidiennes des emplacements d'EACL. La deuxième étape surviendra à la conclusion du processus d'approvisionnement du gouvernement visant à sélectionner l'entreprise chargée de l'OGEE. Lors de cette étape, le contrat pour l'exploitation de l'OGEE sera attribué et le transfert de propriété d'EACL à l'entreprise sélectionnée aura lieu. Le transfert vers la nouvelle entreprise chargée de l'OGEE devrait avoir lieu à l'automne de 2015. Les LNC deviendront alors une entité du secteur privé et EACL deviendra une petite société d'État axée sur la gestion et la surveillance de ce contrat.

EACL supervisera le succès des obligations contractuelles de l'entrepreneur. Elle conservera aussi les biens de propriété intellectuelle et les responsabilités des Laboratoires nucléaires.

Au sujet d'EACL

Énergie atomique du Canada limitée (EACL) est la principale organisation de sciences et de technologie nucléaires au Canada. Depuis 60 ans, EACL est un chef de file mondial dans l'élaboration d'applications pacifiques et novatrices de la technologie nucléaire grâce à son expertise en physique, en métallurgie, en chimie, en biologie et en ingénierie. D'environ 3 400 employés hautement qualifiés fournissent toute une gamme de services dans le domaine nucléaire : recherche et développement, conception et l'ingénierie, technologies spécialisées, gestion des déchets et déclasséement.

Aujourd'hui, EACL maintient son engagement envers les Canadiens et le monde entier afin qu'ils bénéficient des retombées des sciences et de la technologie nucléaires sur le plan de l'énergie, de la santé, de l'environnement et de l'économie, tout en ayant la certitude que la sécurité et la sûreté nucléaires sont assurées.

Vous trouverez de plus amples renseignements à www.aecl.ca ou à www.cnl.ca sur le 3 novembre.

Personne-ressource :

Patrick Quinn
Directeur, Communications de l'entreprise
EACL, 1-866-886-2325